

# PROFESSIONNELS DU DÉMÉNAGEMENT



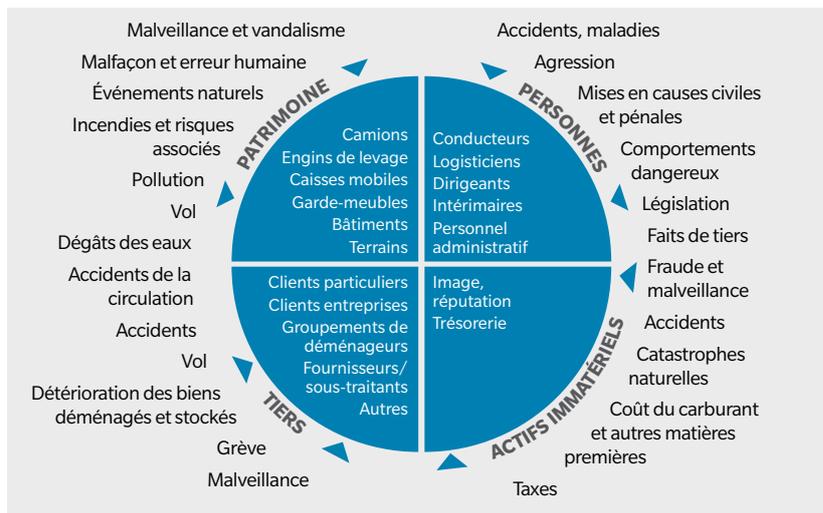
## Un métier et des risques associés de plus en plus complexes

Face à un contexte économique difficile, à une vive concurrence et à une évolution permanente de la réglementation, il est primordial pour les professionnels du déménagement de proposer à leur clientèle composée tant de particuliers que de professionnels, des solutions de plus en plus sophistiquées et complètes.

Ces tendances obligent les déménageurs à parfaire l'analyse de leurs risques, à en accroître la maîtrise et la gestion avec comme impératif de toujours proposer la meilleure offre et le meilleur service à leurs clients.



## Vos enjeux : adapter votre politique d'assurance à la nature de vos risques



## Notre approche : vous accompagner dans la définition et la mise en œuvre de votre politique de prévention et d'assurance de vos activités

<p><b>Audit et conseil</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la fréquence des sinistres</li> <li>Audit des risques techniques de l'outil de travail et des prestations fournies</li> <li>Plan de prévention et de protection des biens propres</li> <li>Partage entre responsabilités contractuelles et garanties Dommages</li> <li>Formation du management et des collaborateurs</li> </ul>
<p><b>Solutions et assurance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits spécifiques à la profession du déménagement (responsabilité contractuelle, dommages aux marchandises transportées et aux biens confiés en garde-meubles)</li> <li>Couverture des risques des biens propres (bâtiments, flottes)</li> <li>Produits complémentaires : assurance crédit, Responsabilité Civile des dirigeants et Mandataires Sociaux (RCMS), etc.</li> </ul>
<p><b>Services et Systèmes d'Information</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Souscription et gestion des garanties via Internet</li> <li>Réponse aux demandes de tarification sous 24 heures</li> <li>Paieement mensuel</li> <li>Traitement et règlement des sinistres dans les meilleurs délais</li> </ul>

## CONCRÈTEMENT



### Marsh propose un contrat de service aux professionnels du déménagement

Les engagements de Marsh :

- L'analyse complète des activités de votre entreprise de déménagement et l'adéquation de vos garanties et de vos risques.
- Un reporting systématique des réponses des compagnies d'assurance interrogées.
- Un comparatif des propositions des assureurs.
- Un interlocuteur privilégié pour la gestion de vos sinistres.
- Des visites périodiques et des points téléphoniques réguliers.
- Une équipe de gestion sinistres renforcée en période de pointe.
- Une mesure de la qualité de notre service grâce à des indicateurs opérationnels périodiques assortis d'objectifs d'amélioration quantifiés.
- Un outil de souscription et de gestion via Internet pour plus de confort et de rapidité.



### Plan de prévention

Un déménageur est confronté à des sinistres de fréquence en « marchandises transportées » et « flotte automobile ».

→ **Marsh fait intervenir ses consultants pour mettre en place un plan de prévention des risques intégrant un audit complet, une analyse des solutions possibles, et un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan de prévention. Les coûts d'intervention liés à la formation sont pris en charge dans le cadre de la formation continue. Cette solution permet à la société de réduire ses coûts d'assurance et de régler sa problématique de fréquence de sinistres.**



### Responsabilité Civile des dirigeants et Mandataires Sociaux (RCMS)

Un groupement de déménageurs définit avec Marsh un contrat cadre s'appliquant à l'ensemble des adhérents du groupe afin de couvrir la responsabilité personnelle des dirigeants et mandataires sociaux.

→ **Marsh négocie les conditions d'un contrat d'assurance groupe et intervient lors des assemblées générales du groupement pour exposer son offre et répondre aux diverses questions. Cette approche flexible et économique peut s'envisager pour toute autre solution d'assurance.**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes. MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée. Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr. N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances. Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

## LES ATOUTS MARSH

Marsh est leader sur le secteur depuis plus de 20 ans, avec plus de 600 clients et des partenariats avec les principaux groupements de déménageurs.

Une relation solide avec l'AFDE et la Chambre Syndicale du Déménagement.

Une équipe dédiée de plus de 25 personnes dans les différents métiers (conseil, technique, gestion de sinistres).

Un réseau intégré dans 110 pays pour vous accompagner dans vos opérations à l'international.

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense  
Aix-en-Provence  
Bordeaux  
Lille  
Lyon  
Orange  
Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)